



Yvelines à gauche

journal d'information des Socialistes des Yvelines

EDITORIAL

N°11

« L'Education, encore l'Education, toujours l'Education. » C'est en ces termes que Ségolène Royal a pris l'engagement d'en faire la priorité dans son pacte présidentiel, reprenant le projet socialiste.

Ce choix prioritaire a essentiellement pour but de mettre la France sur les voies de l'efficacité économique et du progrès social. Mieux former des hommes et des femmes épanouis, des citoyens, des travailleurs, tels sont les enjeux de notre système éducatif qui repose sur les valeurs républicaines de laïcité, d'égalité des chances et des droits.

Lutter contre la fracture sociale, aggravée par la politique de droite, exige une révolution éducative, qui passera par l'organisation des Etats généraux de la réussite scolaire dès le mois de mai 2007, a affirmé notre candidate.

La volonté d'accroître les moyens des universités et de la recherche pour tendre vers l'objectif de 3% du PIB répond aussi à la volonté d'engager la France vers plus d'innovation et vers la relance de la croissance économique créatrice de richesses et d'emplois. Pour y parvenir, le pays dispose d'atouts : des enseignants et chercheurs compétents, les moyens financiers existent. Reste la question des choix politiques. Nicolas Sarkozy croit en la compétition entre écoles et universités; il propose la suppression de la carte scolaire et veut labelliser les diplômes universitaires, il préconise le développement du financement privé de la recherche... Avec Sarkozy, c'est la privatisation rampante de l'école (de la maternelle à l'université) et la soumission des programmes de recherches aux intérêts des grands groupes appelés à devenir les principaux financeurs.

A l'inverse, Ségolène Royal propose d'accroître l'engagement de l'Etat en faveur de l'Education et de la recherche, pour assurer la réussite scolaire de tous et éviter que les chercheurs français ne soient obligés de s'exiler, attirés par de meilleures conditions de travail.

Il ya donc entre la droite et la gauche un clivage de fond sur cette double thématique de l'Education et de la Recherche qui engage l'avenir du pays, notamment de sa jeunesse. Seule une victoire de notre candidate créera les conditions d'un renouveau éducatif et d'une relance de la recherche.

Papa Waly Danfakha

*Enseignant
Secrétaire fédéral à l'Education,
la Recherche, la culture et le sport*

**Dans ce numéro,
la lettre de Ségolène Royal
aux enseignants du pays.**



"Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai prochains constitue un moment décisif. L'avenir de notre pays en dépend. Les problèmes d'emploi, de logement, d'école, d'environnement, de solidarité territoriale et internationale, ne peuvent rester sans réponses. Femmes et hommes de gauche, élu(e)s et responsables politiques des Yvelines, socialistes, radicaux de gauche, républicains et citoyens, nous avons décidé de soutenir résolument la candidature de Ségolène ROYAL dès le premier tour, car elle représente un formidable espoir de changement, pour une France plus juste et plus forte. Tous les Français connaissent maintenant ses qualités personnelles, son sens de l'écoute, et la force de ses propositions. Nous appelons toutes celles et tous ceux d'entre vous, habitants des Yvelines, citoyens, militants syndicaux ou associatifs, à nous rejoindre dans ce comité de soutien départemental, en vous inscrivant sur ce site. Vous participerez ainsi à un grand mouvement qui est en train de devenir majoritaire dans le pays, et qui permettra à Ségolène Royal, dès le lendemain de son élection, de conduire la politique nouvelle que nous attendons tous.

Merci d'avance pour votre engagement.
Fraternellement,"

Catherine TASCIA

*Sénatrice des Yvelines
ancienne Ministre*

François GARAY

Maire des Mureaux

Co-présidents du comité de soutien
des Yvelines à Ségolène Royal

Inscrivez vous sur :

<http://www.yvelines.comite-segolene.fr/index.php?p=1>

Fédération du Parti socialiste

47 rue Aristide Briand
78130 Les Mureaux.

Tél : 01 34 92 01 85

<http://www.parti-socialiste-78.info/fede/>

Pour écrire à Yvelines à gauche :

yag@parti-socialiste-78.info

Blog de campagne

<http://segolene78.over-blog.com/>

« L'éducation, encore l'éducation, toujours l'éducation, au cœur de tout et en avant de tout! Ce sera le cœur de notre pacte présidentiel. Je veux une politique de l'école qui ira de la Sorbonne aux Minguettes, et qui donnera la même chance à Frédéric et à Malika. L'école juste, ce n'est pas seulement une école qui permettra à quelques enfants issus des quartiers populaires d'accéder aux grandes écoles, c'est utile, c'est important, mais cela ne suffira pas. C'est l'école qui donne la meilleure formation possible, non pas aux seuls boursiers de la République, mais à tous les élèves de France, c'est l'école qui diversifie les chemins qui mènent à la connaissance, et c'est l'école qui, en même temps, offre une culture commune car la valeur et la compétitivité d'un pays ne se mesurent pas seulement au nombre de ses prix Nobel. » (Discours de Dunkerque, 15 février 2007)

Les chiffres :

- ✚ Environ 12,4 millions d'élèves et 880 000 enseignants dans les premier et second degrés, 400 000 élèves en apprentissage;
- ✚ Environ 1 800 000 étudiants inscrits dans les principales filières de l'enseignement supérieur (universités, instituts universitaires de technologie (IUT), classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et sections de techniciens supérieurs (STS);
- ✚ Un budget de 77 milliards d'euros selon le projet de loi de finances 2007 (près de 20 % du budget de l'état et 7 % du PIB) répartis à 85 % pour l'enseignement scolaire, 11 % pour l'enseignement supérieur et 4 % pour la recherche.

Les propositions de Ségolène Royal

Reconnaître la mission fondamentale des enseignants

- ✚ Organiser des Etats généraux des enseignants sur le mode participatif, pour améliorer leurs conditions de travail dans l'école, assurer la pleine reconnaissance de leurs missions et préparer un plan pluriannuel de recrutement des enseignants, de formation et de résorption de l'emploi précaire.

S'attaquer à l'échec scolaire à la racine

- ✚ Mettre en place un service public de la petite enfance et la scolarisation obligatoire dès 3 ans. Assurer la maîtrise de la langue parlée à la maternelle.

Réaliser la promesse républicaine d'égalité scolaire

- ✚ Organiser le soutien scolaire gratuit pour tous les élèves grâce à des répétiteurs.
- ✚ Limiter à 17 le nombre d'élèves par classe en CP et en CE1 dans les ZEP et fixer la dotation aux établissements par élève en difficulté à 25% de plus que la dotation ordinaire.
- ✚ Réviser la carte scolaire pour supprimer les ghettos scolaires, assurer la mixité sociale et constituer des réseaux d'éducation prioritaire.
- ✚ Renforcer la présence adulte dans les établissements y compris, lorsque ce sera nécessaire, par la présence d'un deuxième adulte dans les classes.

- ✚ Implanter des classes préparatoires aux grandes écoles dans les quartiers qui en sont dépourvus. L'excellence scolaire ne doit pas être réservée aux établissements de centre-ville.

Epauler les parents en difficulté

- ✚ Créer des emplois-parents, la généralisation d'écoles des parents et des consultations de médiation familiale pour les aider à conforter leur autorité.

Lutter contre les violences scolaires

- ✚ renforcer la présence des adultes dans les établissements :
 - Recruter des surveillants des collèges.
 - Doter chaque établissement d'une infirmière scolaire et d'une assistante sociale à temps plein.
- ✚ Etre ferme face aux mineurs violents :
 - Mettre en place une politique de prévention précoce de la violence : encadrement éducatif renforcé, mise en place de tuteurs référents.
 - Développer les brigades des mineurs dans chaque commissariat des grandes zones urbaines.
 - Prendre des sanctions fermes et rapides : un plan d'urgence sera mis en place pour la justice

des mineurs (recrutement de juges des enfants, d'éducateurs, de greffiers)

- Mettre en œuvre des solutions nouvelles pour extraire les mineurs de la délinquance : suppression des peines de prison pour les mineurs en dehors des cas d'atteintes graves aux personnes ; développement des centres éducatifs renforcés, si besoin avec un encadrement militaire.

Donner à notre Université les moyens de l'excellence

- ✚ Adopter une loi de programmation pour redonner à nos universités les moyens de l'excellence. En 5 ans, la dépense par étudiant sera portée au même niveau que la moyenne des pays de l'OCDE. Renforcer l'autonomie des universités dans le cadre national. Associer les régions à la remise à niveau des universités (bâtiments, logements étudiants...).
- ✚ Créer un service public d'orientation pour que les jeunes soient informés pleinement des débouchés offerts par chaque filière.
- ✚ Engager le chantier national proposé par le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale.

La culture, levier de la réussite scolaire

- ✚ Soutenir la création et l'emploi culturels.
- ✚ Inscrire l'éducation artistique et la pratique artistique à tous les niveaux de la maternelle à l'université. A cette fin, sera mis en œuvre un plan national, avec les Régions, d'aménagement d'équipements culturels dans les universités et les lycées (salles de répétition et de spectacles, ateliers-studios, tables de montage, etc.). Les intermittents du spectacle et les élèves des écoles supérieures spécialisées pourront participer à ce mouvement en résidence d'artistes.

Des aides financières

- ✚ Doubler l'allocation de rentrée scolaire qui sera versée aux familles en deux fois.
- ✚ Créer une allocation autonomie pour les jeunes sous condition de ressources avec un contrat pour faciliter les études et l'entrée dans la vie active.

La santé

- ✚ Mettre en œuvre une carte santé jeune 16/25 ans ouvrant droit à la gratuité d'une consultation par semestre
- ✚ Contraception gratuite pour les jeunes femmes de moins de 25 ans

Le logement

- ✚ Avec les régions, l'état aidera à la mise en place d'un programme de logements pour les étudiants et les jeunes travailleurs

Sécuriser l'entrée des jeunes dans la vie active

- ✚ Créer le droit au premier emploi des jeunes, pour qu'aucun jeune ne reste au chômage au-delà de six mois sans avoir un accès à une formation, un emploi aidé ou un tutorat rémunéré.
- ✚ Ouvrir 500 000 emplois tremplins aux jeunes, en généralisant la mesure prise par les régions de gauche.
- ✚ Instaurer un plan à taux zéro de 10 000 euros garanti par l'Etat en faveur de chaque jeune pour l'aider à construire un projet.
- ✚ Le droit à la mobilité avec le financement du permis de conduire pour tout jeune ayant obtenu le CAP.
- ✚ La mise en place d'une justice des discriminations.

La droite et l'éducation :

Suppressions d'emplois :

- Entre 2002 et 2007, il a été procédé à la suppression de plus de 120.000 postes ou emplois.
- Si le plan de Sarkozy de non remplacement des fonctionnaires partant à la retraite était mis en place, 125.000 postes d'enseignants passeraient à la trappe

Suppressions de crédits :

- Plus de 750 millions d'euros de crédits entre 2002 et 2007.
- Crise majeure dans le milieu de la recherche.

Aujourd'hui, 150 000 élèves sortent du système scolaire sans qualification

L'école doit tenir la promesse républicaine d'égalité scolaire. !

La lettre de Ségolène Royal aux enseignants du pays.

L'Etat sera demain le garant de la reconnaissance que vous attendez.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Si je peux aujourd'hui m'adresser à vous, c'est à mes professeurs que je le dois, car c'est à l'école que j'ai été soutenue, encouragée, valorisée et que j'ai reçu le bagage qui m'a permis d'être une femme libre.

L'Etat sera demain le garant de la reconnaissance que vous attendez. Je m'adresse directement à vous toutes et à vous tous parce que l'école, qui forme les générations de demain, qui prépare l'avenir de la Nation, est concernée prioritairement par le choix de société que les Françaises et les Français exprimeront les 22 avril et 6 mai prochains.

L'éducation ! Tel est, pour moi, l'enjeu majeur de l'élection présidentielle. Avec moi, l'éducation sera au cœur de tout et en avant de tout.

Lever des malentendus, vous dire mes convictions, ma confiance et ma reconnaissance pour votre mission, vous faire connaître ma volonté, tel est l'objet de cette lettre.

La République s'est construite par et autour de son école, l'école gratuite, obligatoire et laïque. Je suis moi-même la fille de cette école. J'en assume l'héritage ; j'en revendique les valeurs ; je veux poursuivre son œuvre dans l'avenir.

Notre pays vit des crises profondes : crise économique et sociale ; crise politique et morale ; crise de l'esprit public. Je veux apporter des remèdes à ces crises. J'ai voulu écouter les Françaises et les Français. Ils m'ont exprimé leur révolte, leurs colères. Ils réclament des réponses claires aux urgences auxquelles j'entends répondre pour réussir ce changement que notre pays attend : l'urgence économique et sociale, l'urgence éducative et culturelle, l'urgence écologique, l'urgence démocratique.

Je veux remettre le pays debout. Mais j'ai besoin, pour réussir dans cette tâche, de tout votre soutien et de tout votre engagement. Rien de grand ne se fera sans vous. J'ai pour l'école de la France une immense ambition. Pour refonder la République, pour guérir nos blessures, pour reconquérir nos territoires perdus, j'ai besoin de vous, de votre dynamisme, de votre engagement.

Je sais que l'école concentre toutes les difficultés de notre société. Mais je sais aussi qu'il ne lui appartient pas de résoudre toutes ces difficultés. La société ne doit pas se défausser sur l'école de tous ses échecs ou de tous ses renoncements. C'est pourquoi, je l'ai dit, il faudra de nouvelles politiques territoriales, des aides aux parents, des moyens renforcés pour la justice, une priorité à l'emploi et au logement, la revitalisation du tissu associatif. Autour de l'école, de nouvelles politiques doivent aider l'école à assumer au mieux sa tâche, qui est d'instruction et d'éducation. Je m'y engage.

Mais si l'école ne doit et ne peut pas tout, son rôle est essentiel. Pour lutter contre le fléau du chômage, la montée des inégalités, la perte de l'esprit public, le retour des fondamentalismes et la marchandisation du savoir et de l'information, l'école est au premier rang du combat. C'est ce qui fait la dureté de votre tâche ; c'est ce qui fait aussi sa noblesse et sa vocation. Et si la France demeure l'une des premières Nations du monde, si elle a conservé son rayonnement et son attractivité, elle le doit en grande partie à

son école, à la qualité et au dévouement de ceux qui la servent.

Depuis des années, l'école est attaquée : elle l'est dans ses moyens par des budgets insuffisants ; elle l'est dans ses missions par des ingérences pédagogiques inacceptables ; elle l'est dans son autorité et dans sa dignité par des procès d'intention et des mépris coupables. Cela doit cesser. Il faut donner à l'école de la République et à ceux qui la servent tous les moyens et toute la considération nécessaires pour lui permettre d'accomplir son œuvre nationale. Je m'y engage.

C'est pourquoi un plan pluriannuel de pré recrutement, de recrutement et de création d'emplois sera mis en place. Je l'accompagnerai d'un plan de résorption de l'emploi précaire. Je referai de l'école le premier budget de la Nation et je proposerai une loi de programmation pour garantir cette priorité. Je veillerai à ce que les métiers qui entourent et aident les enseignants et les élèves, autour de l'école comme dans l'école, soient à nouveau encouragés et soutenus. Nous avons besoin de personnels d'encadrement, d'infirmières, de psychologues, d'assistants sociaux, de conseillers d'orientation.

Dès la rentrée de septembre prochain, je rétablirai les postes d'enseignants qui ont été supprimés.

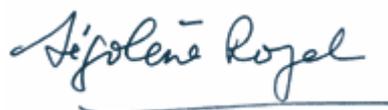
Je veux redonner la considération qu'ils méritent aux enseignants, en améliorant les possibilités de formation, les conditions de travail, les déroulements de carrière, les rémunérations. C'est un vaste chantier qui supposera une très large concertation avec vous et une réflexion partagée sur les missions du métier d'enseignant. Je sais que vous y êtes prêts. Je veux que la Nation soit présente à ce rendez-vous. C'est pourquoi j'ai proposé comme méthode le dialogue et la concertation avec vos représentants dans le cadre d'Etats généraux de l'éducation que j'ai décidé de tenir dès juin prochain avec vous ainsi qu'avec tous ceux qui partagent la préoccupation de la justice et de l'excellence pour tous. Il ne s'agit pas de préparer une nouvelle réforme, mais de faire en sorte que notre éducation fonctionne mieux. C'est dans ce cadre que je proposerai la mise en œuvre d'un soutien scolaire individuel gratuit pour les élèves. Les enseignants qui souhaiteront l'assurer seront évidemment rémunérés.

Dans la fidélité à nos valeurs, je veux bâtir avec vous l'école du XXIème siècle, celle de la réussite pour tous vos élèves. La difficulté de votre tâche, je la connais ; j'en sais aussi la grandeur, et je sais la fierté que vous avez d'exercer votre mission.

Mon Pacte présidentiel place l'école en son cœur. Lorsqu'il faut vaincre les fatalités, les pesanteurs, les peurs, les égoïsmes, alors nous retournons toujours aux mêmes sources. Nous avons besoin des lumières du savoir contre l'obscurantisme, de l'égalité contre les privilèges, de la laïcité contre les fanatismes et les intolérances, de la gratuité et du service public contre la marchandisation de l'éducation.

Mon engagement politique s'est construit dans ma reconnaissance à l'égard de l'école. Je lui demeure fidèle. J'ai confiance en vous. Vous pouvez avoir confiance en moi.

Veillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Paroles de candidate

Organiser des Etats généraux de la réussite éducative

Je voudrais m'adresser aux enseignants, comme je viens de le faire, mais je pense aussi aux personnels éducatifs non enseignants, aux chefs d'établissement, et dans le pacte de la réussite éducative que je vous propose, je voudrais dire à tous que l'État vous garantira les moyens de votre mission.

Si je suis élue Présidente de la République, j'ai un devoir imprescriptible envers vous, et ce devoir sera de garantir les moyens de votre mission car vous recevez aujourd'hui de plein fouet les effets de la crise sociale.

Vous êtes les premiers à devoir faire face aux légitimes inquiétudes des parents, aux souffrances des élèves et à leur découragement. Vous êtes aussi en première ligne des nouvelles formes d'agressivité et de violence, et l'école doit être partout un lieu de paix. Aucune atteinte à votre autorité ne doit être acceptée.

La puissance publique se tiendra en toutes circonstances à vos côtés, elle fera tout pour protéger l'école des coups qui lui sont déjà portés, que ces coups viennent du dehors ou parfois hélas du dedans. Vous serez épaulés chaque fois que vous en aurez besoin.

Notre école doit être l'école du respect, et ce respect sera d'abord le respect qui vous est dû, vous qui transmettez les savoirs, les lumières et l'esprit citoyen.

A chaque élève, il faut offrir sa chance, mais à chaque enseignant, il faut reconnaître son autorité, et à chaque parent, il faut donner sa place. Je veux une harmonie réciproque entre l'école et les parents.

Je m'engage à organiser les États généraux de la réussite scolaire dès le mois de mai 2007 car j'ai décidé de rétablir pour la rentrée 2007 les moyens qui ont été retirés à l'école.

Et je veux, dans le cadre de ces États généraux, avec vous, enseignants, chefs d'établissement, personnels non enseignants, parents d'élèves, décider de la façon la plus efficace de répartir ces moyens pour améliorer les conditions de travail d'un côté et la réussite des élèves de l'autre

Discours de Dunkerque, 15 février 2007

Un service public de la petite enfance et la scolarisation obligatoire dès 3 ans

Cela commence, cette bataille pour la réussite scolaire, très tôt, et c'est pourquoi le pacte que je vous propose établira la scolarité obligatoire à trois ans et instituera, avant cet âge, un service public de la petite enfance.

C'est là que se trouve la première inégalité entre les familles.

C'est là, dès le plus jeune âge, la plus criante des inégalités.

Le nombre de mots compris par un enfant à l'entrée du cours préparatoire peut varier, suivant l'origine familiale, de 600 à 1 800 mots. De tels écarts sont porteurs d'inégalités toute la vie, et l'école, c'est sa mission la plus noble, peut réparer ces inégalités et doit en avoir les moyens, car je veux, moi, un système éducatif où chaque enfant aura le même droit d'être soutenu pour faire ce devoir.

Discours de Dunkerque, 15 février 2007

Limiter à 17 le nombre d'élèves par classe en CP et en CE1 dans les ZEP et fixer la dotation aux établissements par élève en difficulté à 25% de plus que la dotation ordinaire

Les moyens mobilisés pour les ZEP n'ont pas été à la hauteur du rattrapage voulu lors de leur création par la gauche. Hors rémunérations des personnels et bourses aux élèves, les établissements de ZEP restent plus pauvres que les autres. Les politiques de la droite ont aggravé les choses, mais la gauche ne peut se contenter d'en revenir à la situation antérieure. Il faudra donc donner réellement plus à ceux qui ont le moins, mais quelle est aujourd'hui la meilleure façon de le faire ?

Les effets stigmatisant du classement en ZEP ne l'emportent-ils pas, de nos jours, sur les bénéfices d'une démarche qui fut novatrice, a fortiori si on ne donne pas aux établissements les moyens de l'excellence scolaire ? Une politique de redistribution volontaire ne doit-elle pas cibler davantage les élèves plutôt qu'uniquement les zones tout en indexant plus fortement les moyens alloués aux établissements sur les difficultés spécifiques des enfants qu'ils accueillent ?

Comme vous le proposez et comme l'évoque le projet socialiste, je suis favorable, pour les établissements où se concentrent les difficultés sociales et scolaires, à une réduction du nombre d'élèves par classe en CP et CE1, années décisives pour la réussite ultérieure des apprentissages. Si le gain de performance scolaire est attesté à partir de 17, c'est le seuil à retenir.

Réponse à Thomas Piketty, Nouvel Observateur, octobre 2006

Il y a une politique de mépris qui cherche à enfoncer les jeunes.

« Lorsque les jeunes sont deux fois plus au chômage dans les cités, lorsque les jeunes diplômés sont au chômage, comment voulez-vous qu'ils enseignent à leurs petits frères et sœurs le sens de l'effort scolaire. C'est ça qui ronge l'équilibre dans les cités, C'est ça qui est à la source de la délinquance. Il va falloir que l'Etat donne aux écoles, dans les quartiers les plus difficiles, les moyens de faire réussir les enfants. »

Deuxième débat pour l'investiture du Parti socialiste, 24 octobre 2006

Un animateur culturel dans les lycées contribue à la réussite scolaire

« Ils (les lycéens) nous ont dit : « écoutez, si la façade est délabrée c'est pas grave, mais en revanche, donnez-nous un vrai lycée équipé, donnez-nous un animateur culturel pour faire du théâtre, pour faire de la musique, parce que ça fait partie de la réussite scolaire et de la lutte contre les inégalités par la culture ». (...) Du coup, on a recruté des animateurs culturels. Maintenant dans tous les lycées [de la Région Poitou-Charentes], il y a des groupes de musique ou des scènes de théâtre ».

Discours de Villeurbanne, 9 mai 2006

Renforcer et étendre le service de l'éducation nationale

« L'école est le cœur battant de la République, l'école est le lieu où se transmettent tous les savoirs et les valeurs républicaines, l'école est le creuset où se forment les futurs citoyens, et l'école, vous me l'avez dit également, traverse une crise profonde. [...] J'ai entendu le message des enseignants en première ligne dans ce combat pour l'égalité et donc pour la citoyenneté face aux difficultés qui s'accumulent, aux violences, aux incivilités qui angoissent, à la déstructuration des familles, face aux coupes sombres dans les budgets et les emplois, face à un pouvoir d'achat qui semble baisser. Dans la mesure exacte où augmentent les difficultés du métier, comment ne pas être tenté parfois de baisser les bras ? À ces enseignants qui se battent en première ligne sur le front de la citoyenneté de demain, je veux dire ceci : Vous serez soutenus, encouragés par la République dans votre mission, votre place sera mieux reconnue, vos formations améliorées si vous en sentez le besoin, votre droit à l'innovation et à l'expérimentation, et notamment du travail en équipe sera pleinement reconnu, sans que vous ayez à craindre les inspections un peu trop rigides et en faisant en sorte que ce travail soit rémunéré. » (Ségolène Royal à Villepinte le 11 février)

La clef du message de Ségolène Royal aux enseignants est qu'il y a nécessité à renforcer et étendre le service de l'éducation nationale, et donc à embaucher mais aussi permettre aux enseignants le désirant de faire des heures supplémentaires rémunérées pour cette fin. Il n'est en aucun cas question de faire effectuer aux enseignants 35 heures obligatoires sur le lieu d'enseignement, ni de ne pas payer certains services horaires supplémentaires. C'est tout à fait le contraire que propose le pacte présidentiel qui répond aux attentes de tous les personnels éducatifs, élaboré après une longue période d'écoute des enseignants, des parents d'élèves et des jeunes durant les débats participatifs.

Ségolène Royal s'engage à **stopper et inverser la baisse des effectifs** et la dégradation des conditions de travail des enseignants de ces cinq dernières années : **La droite, en cinq ans, a détruit 125 000 emplois de professeurs, d'aides éducateurs, de médecins scolaires et de surveillants**. Ainsi, dès la rentrée 2007-2008 elle restaurera les 5000 postes supprimés cette année par le gouvernement de droite. Elle s'engage aussi à transformer progressivement en emplois stables tous les emplois précaires qui sévissent à tous les niveaux, professeurs compris, dans l'éducation nationale.

Dès son élection elle s'engage à lancer des **états généraux de l'enseignement**, vaste débat participatif des enseignants pour améliorer leurs conditions de travail dans l'école, assurer la pleine reconnaissance de leurs missions et préparer un plan pluriannuel de recrutement des enseignants, de formation et de résorption de l'emploi précaire.

Ensuite, et c'est une mesure fondamentale d'extension du service public, Ségolène Royal s'engage à mettre en place un **service public de la petite enfance et la scolarisation obligatoire dès 3 ans**. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette mesure pour renforcer l'égalité des chances, améliorer la maîtrise de la langue, que de scolariser dès le plus jeune âge les enfants. Bien évidemment, une telle extension du service public signifie nouvelles embauches.

Une autre mesure phare du pacte est l'**organisation du soutien scolaire gratuit**. Aujourd'hui 150 000 élèves sortent du système scolaire chaque année sans qualification l'école doit tenir la promesse républicaine d'égalité scolaire. La floraison de sociétés privées dans ce secteur montre un réel besoin, mais leur caractère payant est en soit discriminatoire. Rendre au service public le soin d'assurer gratuitement le soutien scolaire est une mesure de justice qui fera cesser l'inégalité des enfants par l'argent. Evidemment, ce soutien scolaire nécessitera des

répétiteurs. Ce seront des enseignants volontaires et payés en heures supplémentaires pour ce travail, des étudiants ou des intervenants externes, payés pour ce service par l'éducation nationale.

Les coupes budgétaires de ces dernières années ont amené à la disparition des adultes des établissements. Les enseignants se retrouvent trop souvent seuls devant des classes surchargées, ils sont alors seuls à maintenir l'ordre dans des conditions parfois impossibles faute de surveillants. Ségolène Royal s'engage à **recruter des surveillants, doter chaque établissement d'une infirmière scolaire et d'une assistante sociale à plein temps**. Elle s'engage aussi à **limiter le nombre d'élèves à 17 par classe** en CP et CE1, à introduire **un second adulte dans les classes lorsque nécessaire**, à **limiter à 600 le nombre d'élèves par collège**.

Enfin, pour Ségolène Royal, deux domaines de l'éducation aujourd'hui négligés sont à redévelopper de manière drastique, car il s'agit de domaines fondamentaux pour former les jeunes, leur apprendre le dialogue et la collaboration avec les autres au-delà de leur horizon parfois limité, pour que l'éducation citoyenne soit aussi un épanouissement personnel du corps, de la sensibilité et de la créativité.

En premier lieu Ségolène Royal veut inscrire **l'éducation artistique** à tous les niveaux de la maternelle à l'université. Aujourd'hui, une telle pratique, en particulier pour les arts du spectacle, repose exclusivement sur le bénévolat de quelques professeurs. Pour sortir de cette situation forcément inégalitaire entre établissements, un **plan national d'aménagement d'équipements culturels** dans les universités et les lycées sera mis en œuvre avec les Régions. Les intermittents du spectacle et les élèves des écoles supérieures spécialisées pourront participer à ce mouvement en résidence d'artistes. **Cette mesure est importante pour l'épanouissement artistique et créatif des élèves, mais aussi permettra de soutenir l'emploi culturel**.

Ensuite, **l'éducation physique et le sport**. Au sujet des enseignants d'EPS Ségolène Royal dit « *cette profession indispensable parce que c'est d'abord par le sport que nous lutterons pour l'intégration, que nous lutterons contre toutes les formes de discrimination, que nous lutterons pour la tranquillité et pour l'harmonie à l'intérieur de l'école* » (discours de Dunkerque, 15 février). Il vaut mieux construire des stades et des gymnases que des prisons ! Et partant de ce constat, Ségolène Royal veut **rétablir et renforcer le recrutement d'enseignants d'éducation physique et sportive** et mieux soutenir leurs activités associatives. « *Non seulement le budget des sports sera doublé, mais les moyens qui ont été retirés à l'UNSS seront rétablis parce que les enseignants ont le droit de se voir reconnaître le travail sportif en périscolaire* » (Dunkerque du 15 février). En particulier, **le nombre de places au CAPES d'EPS sera rétabli** alors qu'il vient d'être abaissé récemment de 70% par le gouvernement actuel, ce qui laisse aujourd'hui dans le désarroi les étudiants qui s'étaient engagés dans cette filière !

Que proposent les programmes des candidats de droite de l'UMP et de l'UDF ? Seulement la **réduction du nombre d'enseignants**, et à terme la destruction définitive de l'éducation nationale. Parlons clair, le candidat de l'UMP est le numéro deux d'un gouvernement qui a déjà sacrifié 125 000 emplois dans l'éducation nationale en cinq ans et qui prône le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Quant au candidat de l'UDF, l'immobilisme financier qu'il prône ne permettrait pas de faire mieux !

Ségolène Royal est seule parmi les candidats à proposer une véritable politique de sauvegarde et développement de l'éducation nationale, pour préserver à la république son école laïque, son idéal d'égalité, de promotion, de respect des libertés fondamentales, en particulier pour les filles, donc pour le bénéfice de tous les enfants, des parents et qui plus est de tous les enseignants.

Le « décret de 50 » et la révolte légitime des enseignants

Au sortir de la dernière guerre mondiale, se met en place une grille de la fonction publique, fixant par la négociation, les principales rémunérations des fonctionnaires de toutes sortes. Elle est fondée sur de nombreux critères auxquels tout le monde souscrit, construite à la fois sur les fonctions, sur l'ancienneté et sur la valeur du fameux point d'indice. Cette grille a le mérite d'une clarté fondamentale et un manque d'adaptabilité assez important. De petites adaptations seront néanmoins appliquées au coup par coup, pour tenir compte de situations plus particulières.

Pour tous les professeurs, membres de la fonction publique, l'unité de compte de la rémunération est l'heure devant élève, dite heure d'enseignement. Elle est censée tenir compte des préparations de leçons et de devoirs, des corrections et de nombreuses autres activités de formation personnelle et de réflexion. De même, certaines activités, quasiment obligatoires, sont beaucoup plus prenantes que d'autres. C'est le cas par exemple des professeurs d'Éducation Physique et Sportive qui doivent animer les activités associatives de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), dans un cadre parapublic censé être plus facile à gérer qu'un strict cadre d'État. C'est aussi le cas des professeurs préparant au baccalauréat, qui doivent entraîner leurs élèves à leur premier examen et qui ont une charge de plus en plus importante de dossiers scolaires pour l'orientation vers les études supérieures (heures dites de « première chaire »)... Après discussion, tout le monde s'est mis d'accord sur des compensations fondées sur l'« unité de compte habituelle », l'heure d'enseignement, qui a le mérite d'évoluer automatiquement avec la valeur du point d'indice.

Il est donc parfaitement inexact de prétendre aujourd'hui publiquement que de nombreuses heures d'enseignement ne sont pas effectuées, puisqu'il ne s'agit que d'un système de compensation d'obligations particulières. Un peu comme si on prétendait que le journaliste de télévision était rémunéré au temps effectivement passé à l'antenne !

Pour faire face à la variabilité des flux d'élèves et donc à la variabilité des emplois du temps, une petite part d'heures dites supplémentaires est également instituée. Ces heures sont à assurer pendant une année scolaire entière. Mais elles sont « non soumises à retenue pour pension civile », c'est-à-dire qu'elles ne sont pas prises en compte pour le calcul des retraites. De plus leur taux est, le plus souvent, inférieur au taux de l'heure standard.

Le décret du 6 octobre 1950, révisé principalement en 1998, et auquel le Ministre Robien s'est attaqué, définissait paritairement les règles de compensation ainsi que les taux de rémunération des heures supplémentaires d'enseignement.

Déjà depuis des années, les enseignants ont vu leur charge de travail croître, leurs missions se diversifier, leur métier se complexifier. Ils n'ont bénéficié d'aucune réduction du temps de travail depuis 1950 alors même que les réformes alourdissaient leur charge de travail. En réduisant les horaires de nombreuses disciplines, en supprimant bon nombre de dédoublements, ces réformes ont augmenté le nombre d'élèves à encadrer. Alors, que tout ce système de temps de travail et de salaires, dont le décret de 50 n'est que l'une des facettes, doive être revu en profondeur, personne ne le nie !

Mais il faut que cela soit fait dans la concertation, sans avoir pour objectif unique de diminuer le budget de l'état en utilisant comme seule variable d'ajustement le nombre de postes et les rémunérations des enseignants.

Or, dans ce seul but, le gouvernement de droite a concocté un décret portant sur les services des enseignants des lycées et collèges qui :

- ✚ généralise des services sur plusieurs disciplines, sans respect de la qualification des enseignants,
- ✚ donne la possibilité de faire effectuer les horaires sur trois établissements de trois communes non limitrophes,
- ✚ liquide l'UNSS en EPS et supprime des heures de décharges statutaires (première chaire, laboratoire, cabinet, pondération BTS et CPGE, préparation, chorale, etc...) alors qu'elles correspondent toutes à un besoin pédagogique au bénéfice des élèves
- ✚ de ce fait allonge le temps de travail des enseignants, baisse brutalement leurs salaires et supprime des postes (2780 postes par exemple pour les heures de 1ère chaire)

Nous avons besoin d'une école qui permette la réussite de tous les élèves ; pour cela, il faut diversifier les conditions d'apprentissage, donner à tous une offre de formation suffisamment riche, respecter et faire évoluer le métier d'enseignant.

La droite prétend d'une main que l'éducation est prioritaire et met tout en œuvre de l'autre main pour que les conditions des élèves soient dégradées et que les professeurs soient déconsidérés !

La révolte d'un lycée du Mantois

En dehors de toute concertation, 144 heures d'enseignement en moins ont été attribuées au lycée Saint-Exupéry à Mantes-la-Jolie pour la rentrée 2007. Elles auront plusieurs conséquences négatives :

- ✚ la suppression de plusieurs postes d'enseignements.
- ✚ des effectifs surchargés avec 35 élèves par classe en série S, ES, STG et SMS, ainsi qu'en BTS voire en seconde.
- ✚ l'abandon de projets de soutien pour les élèves les plus en difficultés.
- ✚ la remise en cause du sport scolaire.
- ✚ une remise en cause du droit à redoubler en terminale au lycée quelle que soit la série.

A cause de cette situation inacceptable, l'ensemble des élus, représentants des personnels, des parents et des élèves, ont refusé de siéger au Conseil d'administration de l'établissement, chargé de voter cette réduction des heures d'enseignement.

Ils dénoncent une baisse des moyens qui va bien au-delà de l'effet induit par la suppression des heures statutaires des enseignants et par la relative baisse démographique du nombre d'élèves.

C'est dans ce cadre que les mêmes élus se sont associés en nombre à la grève du 20 mars et ont organisé, ce jour-là, des actions communes entre enseignants, parents, élèves.

Supprimer les ghettos scolaires Assurer la mixité sociale

Quand la révolution nous a offert la déclaration des droits de l'homme; quand l'ensemble de la république arbore sur les frontons des bâtiments publics et des établissements scolaires la devise Liberté – Egalité – Fraternité; quand le 19e siècle a installé l'école obligatoire, publique, laïque et gratuite; quand 1905 a vu naître la laïcité, ferment du bien vivre ensemble quelle que soit sa pensée philosophique, politique et religieuse; comment peut-on accepter que cette carte scolaire soit source de discrimination flagrante alors que le 21e siècle n'a plus à construire la pensée humaniste mais seulement à la faire vivre ?

Qu'en est-il ?

Le domicile familial détermine le secteur scolaire d'affectation. En règle générale, l'école primaire est proche du quartier d'habitation ; le collège est rattaché à une ville ou un secteur d'habitation ; et enfin le lycée rassemble plusieurs villes ou grands secteurs d'habitation.

Il faut savoir qu'en France, les lieux d'habitation sont relativement homogènes, il est rare de trouver un quartier regroupant toutes les "classes" de la société en un lieu unique offrant une mixité parfaite des populations. C'est dommage, je vous l'accorde !

A l'école les enfants sont donc trop souvent d'origine socioculturelle homogène ; au collège les élèves des différentes écoles se rencontrent avec plus ou moins de bonheur ; au lycée une élite s'y retrouve, éliminant une trop grande partie des jeunes issus des populations les plus défavorisées, exclus souvent à l'issue du collège.

Peut-on parler d'égalité des chances quand on accepte cette carte scolaire relevant de l'hypocrisie généralisée de l'ensemble de la communauté éducative. On sait pourtant que l'hétérogénéité des élèves est gérable dans une certaine proportion. Alors quand nos enfants relèvent des écoles ghettos, l'état ne peut demander aux parents de faire « de l'intégration à l'envers » !

Conclusion, tout naturellement, si nous en avons les moyens, soit nous envoyons nos chers petits dans les écoles privées les plus proches de notre lieu d'habitation, soit nous déménageons et nous nous rapprochons d'une carte scolaire regroupant des établissements de « meilleur » niveau sur le plan des résultats scolaires, ne soyons pas « démago » et acceptons cet état de fait, sachant que la grande majorité des familles n'a pas ce choix.

Il faut réagir !

On ne peut demander à des parents de sacrifier leur progéniture, l'école de la République doit prendre en compte cette massification de l'enseignement et adapter ses cartes scolaires en fonction des critères des valeurs de la république :

- Liberté : plus de souplesse
- Egalité : pas d'école « poubelle » en donnant plus où les inégalités sont avérées
- Fraternité : permettre la rencontre de tous les enfants quelles que soient leurs origines socioculturelles, leur handicap ou leur religion.

Sortons de l'héritage dénoncé depuis bien longtemps par Bourdieu démontrant la reproduction de l'élitisme, entrons dans une véritable mixité sociale dès la maternelle pour que l'école soit un véritable lieu de socialisation et façonne les futurs citoyens.

Ségolène Royal le propose dans son pacte présidentiel : **Réviser la carte scolaire pour supprimer les ghettos scolaires, assurer la mixité sociale et constituer des réseaux d'éducation prioritaire**

A vous de choisir !

"Je voudrais vous dire que j'ai reçu, j'ai compris ce que vous me dites dans les débats et sur les sites internet. Vous ne voulez plus être otages du quotidien, vous voulez un avenir : moi aussi, et nous allons le construire ensemble !

Vous ne voulez plus survivre : vous voulez vivre. Moi aussi, et nous allons le faire ensemble !

Vous ne voulez plus subir un système froid, cynique, égoïste et calculateur, vous voulez construire une nouvelle France et nous allons la faire ensemble !"

(Grenoble, Débat participatif sur la jeunesse, 1^{er} février 2007)

Avec la majorité socialiste de la Région Ile-de-France, 100.000 jeunes en difficulté formés en 10 ans

Les 30 pôles de mobilisation professionnelle que finance la Région fêtaient le 21 mars leurs 10 ans d'existence et de réussite. Leur vocation : aider les jeunes en difficulté à trouver un emploi.

Ces pôles sont des organismes et associations offrant aux jeunes les plus en difficulté un parcours sur mesure vers la formation ou l'emploi. Ils les aident à préparer leur projet professionnel, à se familiariser avec l'entreprise grâce à des stages et à travailler sur les savoirs de base (lire, écrire, compter, savoir rechercher et comprendre des informations). Les stagiaires qu'ils accueillent peuvent, en parallèle, suivre un autre dispositif d'insertion.

En 10 ans, les 30 pôles franciliens existants ont permis à 45 000 des 100 000 jeunes qu'ils ont soutenus d'accéder à une formation ou un emploi. La Région socialiste a investi 360 millions d'euros dans le fonctionnement de ces pôles et 150 millions d'euros dans la rémunération de leurs stagiaires.

Une clé USB pour les lycéens de seconde et apprentis

Dès la rentrée 2007, 175.000 élèves franciliens -130.000 lycéens de seconde des lycées publics d'Ile-de-France et 45.000 apprentis - pourront glisser un bureau virtuel dans leur poche. Une initiative de la Région socialiste pour développer l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). D'un coût de 2,6 millions d'euros, cette mesure vise à réduire les inégalités sociales et l'échec scolaire.

"Les moyens mobilisés pour les ZEP n'ont pas été à la hauteur du rattrapage voulu lors de leur création par la gauche. Hors rémunérations des personnels et bourses aux élèves, les établissements de ZEP restent plus pauvres que les autres. Les politiques de droite ont aggravé les choses, mais la gauche ne peut se contenter d'en revenir à la situation antérieure. (...) Les effets stigmatisant du classement en ZEP ne l'emportent-ils pas, de nos jours, sur les bénéfices d'une démarche qui fut novatrice, a fortiori si on ne donne pas aux établissements les moyens de l'excellence scolaire ? »

(Le Nouvel Observateur, 5 octobre 2006)

La santé des enfants scolarisés dans les établissements de l'éducation prioritaire

- ✚ **La proportion d'enfants en surcharge pondérale apparaît nettement plus importante en ZEP** 17,3% contre 13,3 % dans les autres zones et ceci tant pour la surcharge pondérale sévère que celle modérée. Cette différence subsiste lorsque l'on compare les ZEP et les autres zones par tranche d'unité urbaine ou lors de l'analyse « toutes choses égales par ailleurs », particulièrement défavorable pour les ZEP de l'agglomération parisienne.
- ✚ **La situation de précarité des familles se trouve accrue dans les ZEP comparée à celle hors ZEP.** Par exemple, respectivement 12,6 % des pères et 13,8 % des mères sont au chômage en ZEP contre 3,4% et 7,4% hors ZEP. De même, en ZEP le pourcentage de mères élevant seules leur(s) enfant(s) est de 16% contre 9,6% hors ZEP. Il résulte de cette situation des différences importantes en terme d'égalité sociale dont rendent compte notamment certains comportements de nutrition constatés chez les enfants en ZEP.
- ✚ **Un élève sur cinq présente un trouble de la vision, un sur huit porte des lunettes avec un certain déficit de dépistage dans les ZEP.** L'écart de 2 à 3% constaté dans le dépistage préalable à l'examen peut paraître limité mais il prend du sens si on le rapporte au nombre d'enfants atteints d'une anomalie : plus de 10% d'enfants concernés.
- ✚ **On constate le même écart dans la prévention et le soin des caries pour les enfants scolarisés en ZEP.** La persistance des écarts sociaux concernant l'état de santé bucco-dentaire des enfants quel que soit la géographie (ZEP ou hors ZEP) a été mise en évidence par les enquêtes de l'Union Française pour la santé bucco-dentaire en 1987, 1990 et 1993.
Depuis, un certain nombre de villes se sont engagées dans une politique de dépistage systématique et de réalisation des premiers soins avec les concours des conseils généraux (Seine Saint-Denis) et les services de l'Etat.
- ✚ **Les difficultés, retards et/ou troubles du langage apparaissent sensiblement plus élevées en ZEP :** tests, désignation d'image, compréhension de la syntaxe à l'oral, élaboration des phrases correctes comportant des subordinées, construction grammaticale, capacité à formuler des phrases de plus de quatre mots, au total un enfant scolarisé en ZEP sur deux obtient un résultat positif à la totalité des tests contre deux sur trois des enfants enquêtés dans les autres zones.

(Données tirées du rapport 2005 de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles)

La précarité ne doit plus être la norme pour les jeunes

Petits boulots, problèmes de logement, de santé... *Partout la précarité s'érige en norme dans le quotidien des 2,4 millions de jeunes engagés dans des études.* Désormais, l'image d'Epinal de l'étudiant dilettante et insouciant a vécu, la réalité des difficultés subies par la jeunesse ne peut plus être contestée.

Le salariat étudiant est la principale cause d'échec à l'université, provoquant le naufrage scolaire de centaines de milliers de jeunes qui finissent par renoncer à poursuivre des études. En plus du drame humain vécu par chaque jeune qui sort du système scolaire sans diplôme, le coût financier pour la société est considérable. Main-d'œuvre jetable et corvéable à merci, les étudiants multiplient les emplois précaires et subissent de plein fouet les abus d'employeurs souvent peu scrupuleux, qui n'hésitent pas à s'en servir comme variable d'ajustement.

La question du logement, qui est source d'inquiétudes pour l'ensemble des français, frappe plus fortement encore les étudiants. Les loyers exorbitants et la pénurie de logements universitaires grèvent le pouvoir d'achat de ceux qui ont la chance d'être locataires et condamnent les autres à s'éterniser chez leurs parents, alors qu'un étudiant sur deux souhaite quitter le domicile familial.

Dans les Yvelines, seuls 300 lits sont disponibles pour notre université de 17 000 étudiants. Résultat: certains étudiants logent durant l'année dans des caravanes pour plus de 600€ par mois!

En matière de santé également, le constat est alarmant. La dernière enquête de La Mutuelle Des Etudiants (LMDE) démontre qu'un quart des étudiants renonce à des soins pour raisons financières. Restrictions budgétaires oblige, les services de médecine préventive sont sacrifiés. Si les conséquences sanitaires à court et moyen termes sont évidentes, il ne faut pas négliger les conséquences financières à long terme induites par la prise en charge trop tardive de pathologies qui auraient pu être dépistées par une politique de prévention efficace.

Sur tous ces sujets, le Pacte présidentiel propose une nouvelle donne à la jeunesse.

Pour lutter contre le salariat étudiant et avancer sur la voie de l'autonomie de la jeunesse, Ségolène Royal propose de créer un statut social pour les jeunes qui passe par la création d'une allocation d'autonomie permettant à chaque jeune d'assumer ses propres choix de vie tout en poursuivant ses études.

Dans le même sens, un plan de construction de logements universitaires sera lancé en liens avec les régions pour répondre à la demande. Un service public de la caution sera mis en place pour garantir l'égalité d'accès au parc locatif privé. Enfin, la candidate du Parti Socialiste propose de créer une carte santé jeune pour permettre aux jeunes de consulter gratuitement des généralistes et des spécialistes.

La droite de Sarkozy n'a cessé de stigmatiser la jeunesse en l'accusant de tous les maux et en cherchant à lui imposer un horizon de précarité. Il y a tout juste un an, le combat victorieux contre le CPE a permis à notre génération de refuser la résignation et de défendre son droit à l'avenir.

A nous de transformer l'essai en engageant toutes nos forces dans la campagne pour faire triompher la candidate du changement, Ségolène Royal!

L'université française où « Le Bateau ivre »

Cela n'est plus un secret pour personne : l'Université française subit désormais une crise profonde. Cette crise, certes, n'est pas nouvelle, mais elle atteint un niveau inimaginable. Car contrairement à ce que prétend inlassablement la Droite, la France n'est pas le pays qui investit le plus dans son système de formation et de recherche.

Quand on sait, que dans un pays démocratique la formation de la jeunesse est déterminante, on peine à comprendre cet immobilisme. La qualité de l'enseignement supérieur a beau constituer la clé de voûte de la démocratie, le gouvernement actuel s'obstine à traiter l'université française en parent pauvre. Au risque de voir se tarir dans peu d'années le vivier de chercheurs et d'étudiants, s'ajoute le déclin de l'enseignement supérieur français.

✚ L'enseignement supérieur est à reconstruire :

En 2002, 1 515 000 étudiants étaient inscrits dans les 81 universités françaises. Et si l'on fait une rapide comparaison avec les années précédentes, on trouve une multiplication par cinq tous les trente ans. En 1938, il y avait 60 000 étudiants inscrits en université et on en recensait 300 000 en 1968. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes : au fil des années, l'université est devenue une institution de masse. Mais si le facteur démographique joue un rôle important dans la crise actuelle, il n'explique pas tout. L'Université française connaît une détresse matérielle, budgétaire et intellectuelle comme l'attestent la fuite des cerveaux français qui n'obtiennent pas de poste à l'Université, ou la baisse considérable du nombre d'étudiants étrangers qui viennent compléter leurs études en France.

En second lieu, l'enseignement supérieur français reste profondément marqué par l'opposition entre la filière des grandes écoles et celle des universités. Si l'un des systèmes est riche, l'autre est scandaleusement pauvre. Concrètement, 6500 euros sont investis en moyenne pour chaque étudiant universitaire et près du double, soit 12 600 euros investis en moyenne pour son homologue des classes préparatoires de grande école !

Il est vrai que l'Université est ouverte à tous, sans sélection et pour une somme modique. Cette quasi-gratuité justifie-t-elle cependant la vétusté des locaux ? Nos bâtiments universitaires sont parmi les plus crasseux et délabrés de tous les pays développés !

Il faut réaliser par exemple, que l'Université de Paris X-Nanterre, construite en 1964, a été conçue pour recevoir 14 000 étudiants quand trente ans plus tard, 35 000 sont inscrits. Désormais, personne ne peut nier le délabrement des Universités : locaux vétustes et souillés, insuffisance de places dans les amphithéâtres, photocopieuses toujours en panne, bibliothèques incomplètes ...

Ces urgences nécessitent une augmentation significative des moyens donnés à l'enseignement supérieur ; c'est pourquoi notre candidate, dans le Pacte Présidentiel, souhaite adopter une loi de programmation pour redonner à nos universités les moyens de l'excellence. Ainsi, Ségolène Royal alignera les dépenses universitaires sur celles des autres pays de l'OCDE.

✚ Autonomie, régionalisation et démocratisation en avant !

D'autre part, Ségolène Royal souhaite « une **autonomie renforcée des universités dans le cadre national** » puisqu'en dépit de la loi Savary de 1984 proclamant l'autonomie des universités, celles-ci dépendent encore beaucoup trop de l'Etat. En effet, c'est bien l'Etat qui embauche et paie les enseignants chercheurs, qui décide des créations de postes, des affectations de personnel et des nouveaux cursus. Souvent dans l'ignorance des spécificités et des besoins

urgents. Un traitement différencié des universités doit être effectué, en fonction de leur profil : certaines proposent une formation de proximité, d'autres attirent des chercheurs internationaux...

Notre candidate appelle ainsi les régions à **encourager la revalorisation des Universités**. A ce titre, les régions doivent aider les universités les plus grandes à se développer sur le plan international, à gagner en visibilité et en compétitivité. Cambridge, Harvard, Oxford : les 10 championnes du classement des 200 meilleures universités mondiales, publié en 2006 par le Times, sont toutes anglaises ou américaines. **La première université française, Normale Sup Paris arrive en 18ème position, quand la prestigieuse Sorbonne traîne en 200ème position.**

Cette reconstruction doit se doubler d'une véritable **démocratisation de l'enseignement supérieur**. En effet, tous les chiffres démontrent que seuls les pays qui ouvrent largement leur université au plus grand nombre obtiennent les niveaux de formation les plus élevés. La Finlande possède 76% d'une classe d'âge à l'université alors que la France n'en comporte qu'à peine 31% !

✚ Améliorons les conditions de vie et de travail de nos étudiants :

S'ajoute le fait que près de 40% des étudiants de premier cycle quittent les facultés sans aucun diplôme (nombre trois fois plus élevé que dans les autres pays européens). Parmi ces 40% d'échecs avant la licence, ce sont les jeunes des milieux populaires qui sont le plus touchés.

Ce véritable massacre au cours du 1er degré provoque non seulement l'appauvrissement du vivier d'étudiants mais plus grave encore, un sentiment de rejet chez des jeunes dont les familles ont investi beaucoup dans une réussite universitaire dont elles se sentent exclues. Au delà des conséquences purement universitaires, la cassure entre une partie de la jeunesse, souvent la plus fragile, et la société incarnée par l'Université est d'une extrême gravité.

La raison en est simple : nos étudiants sont peu et mal accompagnés. Réaffirmant « le principe d'accueillir tous les bacheliers qui souhaitent continuer leur formation dans un établissement d'enseignement supérieur », Ségolène Royal s'est prononcée pour que « les étudiants de premier cycle bénéficient d'**un suivi et d'un encadrement plus fort, une aide personnalisée** » durant les deux premières années d'enseignement supérieur.

En outre, bien que l'on s'en défende, une sélection inégalitaire et injuste croit au sein de l'Université : en France, elle joue contre les défavorisés, ceux qui sont mal orientés et dont la famille connaît mal le système, quand le jeune issu d'un milieu favorisé rentrera systématiquement dans une filière « porteuse » et donc sélective qui lui assurera une place sur le marché du travail.

La répartition des étudiants entre les filières à l'université n'est pas sans conséquence pour l'avenir. En effet, il y a de quoi s'étonner en apprenant que près d'un tiers des étudiants suivent des cursus de lettres et de sciences humaines, sans trop de débouchés professionnels et à l'heure où les postes de professeurs ouverts par concours sont en chute libre.

Si l'enseignement supérieur n'est pas responsable du chômage, il doit cependant garantir à chacun l'accès à une qualification reconnue sur le marché du travail. C'est le sens de la proposition de Ségolène Royal de créer un **véritable service public de l'orientation**.

Il faut ajouter à cela, la nécessité pour 30% de nos étudiants de trouver des petits boulots pour financer leurs études. Pourtant, chaque jeune devrait se voir assurer des conditions matérielles d'existence afin de poursuivre et réussir les études de son choix. Pour sortir les jeunes d'un choix contraint entre

précarité et dépendance, les organisations étudiantes réclamaient depuis de nombreuses années une **allocation autonomie** pour les étudiants défavorisés.

Cette mesure nécessaire a bien été entendue par Ségolène Royal qui l'a intégrée dans le Pacte Présidentiel.

Ainsi, cette allocation serait accordée « sous condition de ressources à tous les étudiants qui acceptent de participer au soutien scolaire de jeunes en difficulté ».

Car se battre au nom d'une démocratisation en profondeur pour une Université accessible au plus grand nombre, c'est refuser de permettre aux étudiants de rentrer librement dans l'enseignement supérieur pour mieux y échouer massivement.

Proposons un avenir plus radieux à notre recherche !

Dès 2004, la question de l'avenir de la Recherche avait fait irruption avec force dans le débat public, en France. Ce que l'on a appelé « la Révolte des Chercheurs » avait entraîné des milliers de chercheurs dans la rue, une pétition rassemblant près de 60 000 signataires et la menace de milliers de démission. Cette révolte des chercheurs des établissements publics, liée à des demandes d'hausse de crédits et d'emplois, s'était doublée d'une inquiétude plus profonde, qui reste d'actualité : celle du déclin de la recherche scientifique française.

🚩 Cette inquiétude est-elle fondée ?

Plusieurs indicateurs majeurs sont effectivement en baisse depuis 5 à 10 ans : la part du PIB consacré à la Recherche ou les parts de brevets et de publications scientifiques.

Par ailleurs, si la recherche française conserve certains domaines d'excellence correctement financés (énergie, transports, aéronautique, spatial), elle n'a pas, à la différence d'autres pays européens, massivement investi dans des domaines d'avenir comme les biotechnologies, l'informatique, les communications.

En effet, l'effort public de recherche en France prend, en réalité en compte une partie de la recherche militaire (0.25 à 0.30% du total), ainsi que trois programmes nationaux prioritaires, le spatial, l'aéronautique et le nucléaire. Le résultat est que les sommes allouées à tous les autres domaines de la recherche ne représentent en fait que **0.5% du budget public**, dont un cinquième environ pour la biologie et la médecine...

A l'aune de ces chiffres, la France est loin derrière la plupart des grands pays tels que les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne. Elle est même largement dépassée par l'Irlande, la Suède ou la Suisse. Demain, elle le sera par la Chine et l'Inde.

🚩 Quelles solutions Ségolène Royal souhaite-t-elle apporter ?

« **Il faut investir massivement dans l'innovation et la Recherche** », 13 avril 2006

En France, on constate que la recherche se fait désormais principalement hors des facs, contrairement aux grandes universités étrangères, où l'essentiel des activités de recherche est accompli au sein de l'Université. En France, les structures de recherche et leurs statuts sont multiples, la recherche est éclatée entre la fac et des organismes publics comme le CNRS. De plus, au moment de signer un article dans une revue scientifique, la majorité des chercheurs cite

son laboratoire plutôt que son université. Or, ces publications pèsent lourd dans les classements internationaux des Universités et expliquent nos mauvais résultats.

C'est pourquoi la recherche française doit donc bénéficier d'un réel engagement financier, à la hauteur de la compétitivité internationale. A titre de comparaison, le NIH (National Institute of Health) aux Etats-Unis, l'équivalent de l'INSERM en France, affiche un budget 50 fois supérieur à celui de l'INSERM. Par conséquent, les équipes françaises ne peuvent plus se maintenir au niveau de la compétition internationale avec un tel retard. Des projets sont abandonnés ou ne voient même pas le jour faute de financement. Les jeunes chercheurs formés en France partent s'installer ailleurs, et notamment aux Etats-Unis, parce que la recherche française n'est plus à même de leur offrir une situation stable, un salaire décent (1850 euros brut par mois...), même après 8 à 10 ans d'étude, et encore moins des conditions de travail satisfaisantes... Ségolène Royal propose donc **d'augmenter de 10% par an, les crédits alloués à la recherche et à l'innovation**.

Pour Ségolène Royal, la Recherche est une **priorité nationale** où l'Etat joue un rôle déterminant. Tous les pays développés, même les plus libéraux soutiennent leur recherche, à l'instar des Etats-Unis où la recherche et l'innovation bénéficient d'investissements publics importants, civils et militaires. Ceci est d'autant plus déterminant que seul l'Etat peut faire prévaloir les projets à long terme, à l'abri des intérêts particuliers, pour préparer l'avenir puisque le marché fonctionne à court terme.

Néanmoins, une recherche forte doit s'appuyer sur le secteur privé. Aujourd'hui, plus de 50% des ressources des laboratoires de recherche proviennent de contrats privés avec l'industrie ou bien d'associations et de fondations d'entreprises.

Faciliter les coopérations entre laboratoires publics et secteur privé va donc dans le bon sens. Notre candidate propose ainsi **une fiscalité repensée et attractive pour la recherche privée**.

Pallier la crise des vocations est également nécessaire puisque l'on constate désormais que, conscients des difficultés de recrutement, 30 à 40 % des étudiants des filières scientifiques renoncent à se former à la recherche. Ce qui menace d'autant plus l'avenir de la recherche française qu'un chercheur sur cinq partira en retraite d'ici cinq ans ! Aussi, Ségolène Royal souhaite **revaloriser les allocations des étudiants** pour que nos étudiants ne se détournent plus de la recherche. Estimant que les débouchés pour les chercheurs sont insuffisants dans les secteurs publics et privés, Ségolène Royal considère que le « **crédit impôt recherche** pourrait être en partie **conditionné à l'embauche de doctorants** ».

« **L'Europe par la preuve** » : « **stimuler l'Europe de la recherche** », août 2006

Allouer de véritables moyens à la Recherche nous permettrait également de respecter notre engagement européen à Lisbonne de consacrer au moins 3% de notre PIB à la recherche et l'innovation. La recherche est l'élément clé pour assurer la compétitivité de l'Europe et une croissance durable. Ségolène Royal promet de « **demander à l'Union Européenne que les dépenses publiques de recherche-développement ne soient plus incluses dans les critères du Pacte de stabilité** », qui limite à 3% du PIB le déficit public autorisé des pays de la zone euro. « **Le budget européen doit être sensiblement augmenté, avec une priorité à la recherche développement** ». Ce sera un des chantiers européens majeurs de Ségolène Royal lorsqu'en 2008, la France se retrouvera à la tête de l'Europe.

Car un peuple qui déserte le champ de l'intelligence, de la connaissance et de l'innovation ne peut prétendre à un quelconque rôle dans le monde de demain.

Réseau Education Sans Frontières

Depuis des mois, des enseignants, des parents d'élèves, des élèves eux mêmes, des étudiants et de nombreux citoyens, par dizaines de milliers en France, manifestent, signent des pétitions, se rendent devant les préfetures, les tribunaux, les centres de rétention pour dire leur colère contre une politique qui brise des vies, la vie de leurs élèves, de leurs copains, des copains de leurs enfants.

Ils sont toujours là ! Dans leur classe, sur leur chaise, à côté des autres élèves ! Discrets : souvent, les professeurs eux-mêmes ne se doutent pas ce qu'ils vivent au quotidien, la peur au ventre.

Même si on les laisse sans droits, dans la précarité, le dénuement, toujours à la merci d'une arrestation, d'une expulsion, les enfants continuent à apprendre, à s'intégrer et prendre toute leur place dans la société française.

Pour de plus en plus de citoyens, le "clandestin", le "sans papiers" avec lequel on tente de les effrayer pour avoir des voix, c'est avant tout l'élève qu'on a en classe, c'est le copain de ses enfants, c'est le parent qui vient chercher ses enfants à l'école, c'est aussi une femme ou un homme qui travaille, le voisin du quartier, l'amie, l'amoureux... des êtres humains qui ont le droit de vivre sans peur, sans honte, en famille et en toute dignité. Ils doivent être régularisés !

Nous restons à leurs côtés ! Nous, citoyens, parents d'élèves, élèves ou enseignants restons à leurs côtés pour les soutenir et dénoncer la négation du droit des étrangers, notamment :

- les dérives d'une administration plus encline à faire du chiffre en terme d'expulsions qu'à examiner avec humanité les situations de ces enfants et des familles !
- les conditions de précarité, de dénuement dans lesquelles leur situation administrative les plonge.
- les rafles « au faciès » dans les transports, aux abords des lieux de travail et de vie.
- la rétention d'enfants, enfermés, arrachés à leur école, à leur vie d'enfant et d'adolescent, causant des traumatismes définitifs.
- les expulsions dans des conditions honteuses (violence, mensonges...).

En vertu du droit de chacun à vivre en famille et du droit à l'éducation, nous persistons à revendiquer la régularisation des familles ayant des enfants scolarisés, et des jeunes majeurs sans papiers.

RESF 78

- une adresse internet resf78@ouvaton.org,
- un site : <http://www.resf78.ouvaton.org/>
- des permanences associatives
- un numéro de veille derrière lequel se relaient des bénévoles 24 h/ 24 pour RESF78 : 01 34 92 85 42

BILLET D'HUMEUR

Academia : la bonne adresse ... pour les vaches à lait !

C'est bien un réflexe de droite, ça, une droite décomplexée et ultra libérale, qui consiste à laisser les officines mercantiles aux dents crochues accaparer le terrain juteux du soutien scolaire, qu'on serait en droit de considérer comme une fonction régaliennne. Mais il faut être partout où il y a de la tune à se faire, pensez donc !

Soyons juste, Academia n'est pas la seule boutique à s'empiffrer sur le « marché de l'angoisse des parents ». Elle ne représente que 2 % d'un marché au chiffre d'affaire de 2,5 milliards d'euros (Le Monde daté du 14 mars 2007). Les entreprises fleurissent, recrutant à tout de bras dans les IUFM, à l'Education Nationale et dans les grandes écoles, pour des salaires allant de 14 à 20 euros de l'heure. C'est plus fructueux pour la boîte que pour le professeur, mais on se presse aux portes : ainsi l'entreprise Méthodia a recruté ses 1000 intervenants sur 12 000 candidatures... C'est un marché très rentable qui n'a pas fini d'exploser.

Votre enfant a lâché prise en trigonométrie, madame ? Pas de problème ! Sortez votre porte-monnaie, on va voir ce qu'on peut faire. Vous avez une carte bleue, c'est encore mieux ! 28 euros de l'heure, mais il faut s'inscrire sur un trimestre, hein, la trigo, c'est pas des claquettes ... Et avec un prélèvement automatique, en plus de Thalès, il aura aussi droit à Pythagore ! Voici un élément promis à une belle carrière dans la trigo ! Il en a, de la chance, ce petit, d'avoir pour maman une jolie vache à lait comme ça...

Et celui qui a envie de bien travailler à l'école mais qui ne dispose pas de vache à lait à la maison, on fait comment ?

Eh ben on fait confiance à Ségolène Royal.

Tout le monde prétend que la réforme de l'éducation nationale est impossible ! C'est que les réformes proposées étaient partielles, obscures, venues de l'extérieur. Jamais comme aujourd'hui, la question de l'enseignement n'a été reprise dans sa globalité.

Eh oui, pour peu qu'on les consulte, qu'on leur demande leur avis, les enseignants sont prêts à travailler à une réforme qui viserait à l'égalité des élèves devant le soutien scolaire par ses professeurs eux-mêmes ! Si, c'est possible ! Cela existait, d'ailleurs, avant, ça s'appelait les études, mais elles ont été saignées à blanc par la réduction drastique des budgets !

Oui, il faut faire confiance aux enseignants pour s'impliquer. Personnellement, j'ai trois enfants et je pointe à la FCPE depuis des lustres, et je n'ai jamais rencontré de prof qui se fiche de ses élèves ! Ils sont tous habités par leur charge.

Alors on peut compter sur madame Royal pour parvenir avec eux à une réforme en profondeur vers plus d'égalité à l'école.

Bientôt, la meilleure adresse pour le soutien scolaire, ce sera « Education Nationale ». Et ce sera gratos !

Daniel

COMITE DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE SEGOLENE ROYAL

Je soutiens la candidature de Ségolène Royal et j'adhère au Comité de soutien des Yvelines.

NomPrénom.....
Adresse
Code Postal : Commune
Email Téléphone
Signature ..

Formulaire à détacher et renvoyer à : Fédération du Parti socialiste - 47 rue Aristide Briand - 78130 Les Mureaux.